

Cote du document: EB 2016/118/R.26
Point de l'ordre du jour: 14 a) ii)
Date: 20 septembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante et unième réunion

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Michel Mordasini
Vice-Président et
Chef par intérim du
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2518
courriel: m.mordasini@ifad.org

Allegra Saitto
Responsable de la
Division de la comptabilité et du Contrôleur
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-huitième session
Rome, 21-22 septembre 2016

Pour: Examen

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante et unième réunion

1. Lors de sa cent quarante et unième réunion, tenue le 7 septembre 2016, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration. À l'ouverture de la réunion, le président du Comité a souhaité la bienvenue aux nouveaux représentants de la Chine et de la France, ainsi qu'au nouveau Conseiller juridique par intérim.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté, avec des modifications concernant la chronologie d'examen de certains points. Le président a fait savoir aux participants que, en raison d'un conflit d'intérêts manifeste, il souhaitait se retirer des délibérations sur le point 4. Il a été décidé que la représentante de l'Allemagne, Mme Martina Metz, assurerait la présidence du Comité lors de l'examen dudit point.
3. Avant de débiter la réunion, le Vice-Président du FIDA a pris la parole pour formuler des observations liminaires. Le Comité a été informé que M. Mikio Kashiwagi, ancien Trésorier de la Banque asiatique de développement, rejoindrait le FIDA à compter du 1^{er} octobre en tant que Vice-Président adjoint par intérim, Responsable principal des finances et Contrôleur principal. Le Comité d'audit a en outre été informé des faits suivants:

- un document d'information relatif aux taux d'intérêt applicables aux prêts accordés à des conditions intermédiaires et ordinaires sera soumis au Conseil d'administration lors de sa session de septembre;
- des prêts libellés dans une monnaie unique seront soumis au Conseil d'administration pour approbation lors de sa session de septembre;
- un groupe de travail institutionnel a été créé pour réaliser une appréciation par la direction des principes, critères et conditions du FIDA en matière de prêts. La direction a entrepris un examen des conditions du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et de leur impact sur la viabilité financière du FIDA. Le résultat de cet examen sera présenté dans le cadre de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).

Procès-verbal de la cent quarantième réunion du Comité d'audit

4. Le procès-verbal a été adopté sans commentaire.

Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2016

5. Un résumé des activités du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) menées au cours du premier semestre 2016 a été présenté au Comité. L'accent a notamment été mis sur le fait que la présence sur le terrain et la décentralisation demeuraient les principales priorités en matière d'audit. La direction continue d'accorder une grande importance à la mise en œuvre des recommandations d'audit. Au 30 juin 2016, seules 19 recommandations n'avaient pas encore été appliquées, et aucune d'entre elles n'était hautement prioritaire. La mise en œuvre de réformes des procédures d'enquête et de sanction se poursuit et la plupart des actions devraient être achevées d'ici la fin du troisième trimestre. Certaines des modifications prévues (telles que les révisions des Directives du FIDA pour la passation des marchés) pourraient nécessiter l'approbation des organes directeurs. Dans le domaine des enquêtes, le taux de réception des allégations est resté élevé, mais le nombre d'affaires en instance reportées de 2015 a fortement diminué grâce à la conclusion d'un nombre important d'affaires en suspens et nouvelles au cours du premier semestre 2016. Début juillet, AUO a accueilli la réunion annuelle des fonctions de surveillance interne des organismes ayant leur siège à Rome. L'accent

a également été mis sur le fait qu'AUO a demandé et obtenu des ressources financières additionnelles pour couvrir ses besoins dans le domaine des ressources humaines pour le restant de l'année; et sur le fait que la direction examinait activement la possibilité d'une augmentation des effectifs de la fonction d'enquête, ce qui serait un moyen plus efficace de pallier le manque récurrent dans ce domaine. Les membres du Comité se sont félicités du bon travail réalisé pour mettre en œuvre le programme de travail et ils ont demandé des précisions sur l'état d'avancement de l'application des recommandations et des enquêtes. D'autres membres du Comité se sont dit préoccupés au sujet de l'adéquation et de la disponibilité des ressources allouées à AUO. Ce dernier a fourni les compléments d'information demandés, et a précisé que la direction était en train d'examiner les besoins en ressources d'AUO et qu'elle tiendrait le Comité informé à cet égard.

6. Le rapport a été considéré comme ayant été examiné.

Sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2017-2021

7. La direction a facilité le processus de sélection du Commissaires aux comptes du FIDA pour la période 2017-2021. L'évaluation technique a porté sur les trois propositions reçues à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt. Une évaluation commerciale a ensuite été réalisée par un groupe distinct. En raison de la nature hautement technique des services demandés, et conformément aux exercices de sélection précédents, le coefficient de l'évaluation technique a été fixé à 70% et celui de l'évaluation commerciale à 30%. Les résultats conjoints ont été soumis au Comité d'examen des contrats, lequel a examiné le processus et recommandé au Responsable principal de la passation des marchés d'attribuer le contrat au cabinet Deloitte & Touche. Sa proposition a été jugée la plus fiable sur le plan technique et la moins chère. Le Comité d'audit était représenté par Mme Martina Metz durant l'évaluation technique, et par M. Nicholas Strychacz (représentant des États-Unis au Conseil d'administration) durant la réunion du Comité d'examen des contrats.
8. Le Comité d'audit a approuvé la présentation de la proposition à la cent dix-neuvième session du Conseil d'administration, en décembre 2016.
9. La représentante de l'Allemagne s'est félicitée de la transparence et de l'efficacité du processus.

Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2017, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

10. La proposition de budget intègre les coûts récurrents liés aux principaux éléments du programme de travail, ainsi que les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA. Le document présente également l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 ainsi que le plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.
11. La direction a présenté ce document en précisant qu'une version plus détaillée, tenant compte des avis émis par le Comité d'audit et des observations recueillies lors de la session de septembre du Conseil d'administration, serait communiquée avant la session de décembre du Conseil d'administration. La direction a également souligné que les hypothèses et les coûts seraient examinés dans le cadre des travaux ordinaires de préparation du budget, avant que celui-ci ne soit définitivement arrêté.
12. Il a été précisé que cette proposition de budget avait été préparée sur la base des hypothèses de taux de change relatives à l'exercice 2016. Le budget final sera préparé conformément à la méthodologie approuvée relative aux taux de change afin de déterminer les différentes composantes des coûts inscrits au budget. Les dépenses standard de personnel seront ajustées en conséquence.

13. La direction a souligné que: le programme de prêts et dons du FIDA prévu pour 2017 s'élève à 1,50 milliard d'USD, et que le budget ordinaire de 2017 proposé s'élève à 150,78 millions d'USD. À titre de comparaison, le budget approuvé pour 2016 était de 146,71 millions d'USD. Cela représente une augmentation de 2,8% en valeur nominale, soit une augmentation réelle de 1,7% et une augmentation des prix de 1,1%. Le budget d'investissement total pour 2017 relatif aux dépenses informatiques nécessaires et aux investissements annuels ordinaires ne devrait pas dépasser 2,5 millions d'USD. Le budget comprend une estimation de 1,14 million d'USD au titre du budget de la dépense extraordinaire pour les activités en rapport avec l'exercice FIDA11.
14. La direction a également fourni des informations détaillées sur les principaux facteurs de hausse des dépenses dans la proposition pour 2017.
15. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté son programme de travail et budget pour 2017, en indiquant que l'accent sera mis sur l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA (à savoir, l'adéquation et la viabilité des instruments financiers utilisés par le FIDA pour financer ses programmes de prêts et dons) dans le but d'identifier d'éventuelles formes de financement novatrices autres que les sources liées à la reconstitution des ressources. IOE réalisera également cinq nouvelles évaluations de la stratégie et du programme de pays. En outre, la couverture géographique de ses évaluations sera élargie pour renforcer l'apprentissage et l'obligation redditionnelle. Le budget d'IOE proposé pour 2017 se monte à 5,76 millions d'USD, soit une augmentation nominale de 1,6% par rapport au budget approuvé pour 2016, de 5,67 millions d'USD. La hausse nominale de 1,6% se compose d'une hausse réelle de 0,3%, qui peut être attribuée à des coûts de personnel plus élevés en raison du recrutement d'un agent sur un poste à durée déterminée de niveau P-4, et d'une hausse des prix de 1,3%.
16. Il a été noté que le projet de budget d'IOE pour 2017 représente 0,39% du programme de prêts et dons du FIDA prévu pour l'année prochaine, ce qui est largement inférieur au plafond budgétaire fixé par le Conseil d'administration pour IOE, soit 0,9%.
17. Les membres du Comité ont demandé des précisions concernant les ressources allouées aux pays subsahariens, le niveau de cofinancement, les allocations en faveur de questions thématiques et l'état d'avancement des initiatives d'emprunt. Concernant ces dernières, l'attention a été attirée sur l'accroissement du volume des ressources qu'il est prévu d'emprunter sur trois ans, à compter de 2016, et certains membres ont souhaité que, s'agissant des initiatives en matière d'emprunt, le Comité intervienne à un stade plus précoce. Par ailleurs, un membre a mis l'accent sur le fait que les coûts liés à la décentralisation ont augmenté, par rapport aux coûts figurant dans le document présenté au Conseil en avril dernier. Un certain nombre de membres ont invité la direction à faire davantage attention aux coûts, notamment en ce qui concerne la décentralisation.
18. La direction a fourni les informations demandées.
19. Le document relatif à l'aperçu du budget a été considéré comme ayant été examiné.

Proposition de mobilisation de la facilité d'emprunt de KfW dans le cadre de FIDA10
20. La direction a présenté une proposition concernant la mobilisation, par le FIDA, du solde de 100 millions d'EUR au titre de l'accord-cadre en vigueur avec KfW, afin de mettre en œuvre le programme de prêts et dons envisagé pour la période couverte par FIDA10. Il a été rappelé au Comité d'audit qu'en 2014, le Conseil d'administration avait autorisé le FIDA à conclure un accord-cadre avec la Banque de développement KfW lui permettant d'emprunter jusqu'à 400 millions d'EUR.

Sur la période couverte par FIDA9, le FIDA avait emprunté un montant total de 300 millions d'EUR. Ainsi, une somme de 100 millions d'EUR restait disponible. Conformément à la pratique antérieure, les fonds empruntés seront rétrocédés uniquement aux emprunteurs bénéficiant de conditions ordinaires. Il a été noté que l'emprunt des 100 millions d'EUR supplémentaires est financièrement viable et qu'il respecte toutes les conditions énoncées dans le Cadre d'emprunt souverain du FIDA, bien que l'accord-cadre avec KfW ait été signé avant l'adoption dudit cadre.

21. Les membres du Comité ont demandé des précisions sur les conditions proposées par d'autres institutions souveraines et une comparaison avec les conditions obtenues par d'autres banques multilatérales pour leurs activités d'emprunt.
22. La direction a expliqué que les conditions d'emprunt étaient liées à la notation du pays et que, étant donné que l'Allemagne est l'un des pays les mieux notés, KfW est l'une des meilleures options disponibles pour le FIDA. La direction a par ailleurs noté qu'il serait trompeur de réaliser une comparaison avec d'autres institutions multilatérales étant donné que celles-ci lèvent leurs fonds sur les marchés de capitaux tandis que le FIDA ne bénéficie pas actuellement de cette possibilité.
23. Le document a été considéré comme ayant été examiné.
Examen du Cadre d'emprunt souverain
24. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour en soulignant certains des défis soulevés par le Cadre d'emprunt souverain, évoqués lors de discussions avec des prêteurs potentiels. Ces défis portent principalement sur les points suivants:
a) la taille des prêts; b) la monnaie dans laquelle le prêt est libellé;
c) les restrictions thématiques; et d) les clauses limitant le risque de substitution.
25. Il s'agit du premier examen du Cadre d'emprunt souverain et aucune modification n'a été proposée actuellement. Il a toutefois été noté qu'afin de servir au mieux le FIDA, en sa qualité d'institution dynamique et en transformation, le Cadre d'emprunt souverain devait être un instrument souple, en phase avec les besoins et réalités propres au FIDA.
26. Les membres du Comité ont demandé des précisions sur les enseignements tirés et le calendrier des futurs examens, et ils ont réitéré l'importance des contributions aux reconstitutions. Ils ont suggéré que toute éventuelle proposition de mesures correctives soit dûment prise en compte et qu'une analyse plus approfondie, notamment sur les obstacles, les défis et les risques éventuels, soit fournie lors du prochain examen du Cadre d'emprunt souverain.
27. La direction a précisé que, à strictement parler, aucun accord n'avait été officialisé au titre du Cadre d'emprunt souverain étant donné que l'accord cadre avec KfW avait été signé avant l'adoption du Cadre d'emprunt souverain. Le Comité a reçu l'assurance de la direction qu'il y aura, à l'avenir, des interactions régulières sur les enseignements tirés à mesure qu'une plus grande expérience est acquise dans l'utilisation du Cadre d'emprunt souverain.
28. Le document a été considéré comme ayant été examiné.
Emprunts sur les marchés financiers
29. La direction a fourni oralement des informations actualisées concernant les étapes préparatoires nécessaires pour emprunter sur les marchés financiers, en soulignant que les besoins du FIDA en matière de ressources additionnelles avaient été partiellement satisfaits par la direction grâce à la mise en œuvre du Cadre d'emprunt souverain. La direction a été encouragée par le Conseil d'administration à entreprendre, sur la période couverte par FIDA10 (2016-2018), une étude de faisabilité et des travaux préparatoires visant à étudier les possibilités d'emprunt sur les marchés financiers et les options à disposition.

30. En réponse à la demande formulée par le Conseil d'administration, la direction a présenté une mise à jour orale des étapes fonctionnelles à franchir pour réaliser une étude de faisabilité relative à l'emprunt sur les marchés: prise de contact initiale avec les agences de notation, afin de comprendre quelle méthodologie est appliquée au FIDA en ce sens; négociation avec les contreparties bancaires de la documentation relative à l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA), nécessaire pour conclure les contrats relatifs aux instruments dérivés pour la couverture du risque de change; et élaboration d'une feuille de route illustrant toutes les étapes et mesures nécessaires afin que le FIDA puisse émettre des obligations sur les marchés financiers.
31. Il a été pris note des informations actualisées.
Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
32. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour, en faisant observer que la Réserve générale avait été établie par le Conseil des gouverneurs en 1980 pour atténuer quatre risques spécifiques relatifs à l'engagement excessif des ressources du FIDA. Au fil des ans, plusieurs transferts ont été approuvés, portant le montant de la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD. À ce jour, la Réserve générale n'a jamais été utilisée. Il a été noté que les stratégies et les mécanismes adoptés au cours des ans pour limiter les risques d'engagement excessif avaient renforcé le cadre financier dans lequel évolue le FIDA, conformément à l'évolution de ses pratiques opérationnelles.
33. Il a été noté que depuis l'introduction du principe du flux de trésorerie durable pour définir la capacité d'engagement du FIDA, la pertinence de la Réserve générale a diminué. Depuis FIDA9, les risques d'engagement excessif des ressources du FIDA sont atténués en garantissant que le FIDA dispose d'un volume de liquidités suffisant pour faire face à l'ensemble des besoins de décaissement. La direction a également souligné que d'ici à 2018, le FIDA devra appliquer un nouveau principe comptable qui imposera des mesures plus strictes de dépréciation des actifs financiers. L'impact de ces mesures est estimé à 100 millions d'USD, sous la forme d'une dépréciation supplémentaire, sans conséquences sur les flux de trésorerie. En dépit de la solidité du cadre financier du FIDA, et afin de conserver une approche prudente compte tenu de la reproduction à plus grande échelle des activités d'emprunt, d'un éventuel exercice de notation et de l'impact probable du nouveau principe comptable, la direction a recommandé de maintenir la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD et de réévaluer la situation en 2017.
34. Le document a été considéré comme ayant été examiné et la recommandation a été validée en vue de son approbation par le Conseil d'administration lors de sa cent dix-huitième session.
Méthode de détermination des taux d'intérêt variables du FIDA:
introduction d'un taux d'intérêt plancher
35. La direction a présenté le point suivant de l'ordre du jour. En réponse à la situation historique sans précédent sur les marchés, à savoir que l'EURIBOR et le taux LIBOR yen japonais ont présenté des valeurs négatives, et en anticipation d'une nouvelle baisse des composantes LIBOR/EURIBOR du taux de référence du FIDA, il a été proposé de modifier la méthodologie de fixation des taux d'intérêt variables¹ du FIDA applicables aux prêts approuvés à des conditions ordinaires. Cette modification prendra effet au 1^{er} janvier 2017.
36. La modification permettra l'introduction d'un seuil zéro applicable aux composantes LIBOR/EURIBOR du taux de référence du FIDA et elle s'appliquera aux prêts existants ou récemment approuvés aux conditions susmentionnées.

¹ Comme indiqué dans les documents EB 2009/98/R.14 et EB 2011/102/R.11.

37. Cette proposition est conforme à l'évolution des pratiques d'autres institutions financières internationales et elle permettra à la direction de limiter les risques de taux d'intérêt associés aux fonds empruntés.
38. Donnant suite à la demande du Comité, et en réponse à une question précise sur les risques juridiques éventuels pour le portefeuille en cours, la direction a précisé que la modification de la méthodologie ne nécessitera aucun amendement aux accords de prêt en vigueur. Elle a également précisé que la viabilité financière de l'accord-cadre avec KfW était garantie compte tenu de l'impact global de l'ensemble des conditions énoncées dans l'accord.
39. La proposition a été adoptée.
Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration
40. La direction a présenté le rapport sur l'examen du portefeuille de placements du FIDA au second trimestre 2016, pour examen par le Comité d'audit.
41. Le Trésorier a fourni au Comité des informations actualisées sur les derniers développements concernant le portefeuille, en soulignant les résultats positifs de l'ordre de 3,72 points de base enregistrés au 19 août. Il a également été noté que tous les paramètres de risque sont restés inférieurs au niveau du budget défini dans l'Exposé de la Politique de placement du FIDA.
42. Le rapport a été considéré comme ayant été examiné.
Questions diverses
43. Aucune question n'a été abordée sous cette rubrique.